



Document mis à jour le 19/01/2023

OBJECTIFS

Le BP REA permet d'obtenir la capacité professionnelle agricole, nécessaire à l'installation d'un agriculteur ou d'être salarié qualifié responsable d'entreprise agricole

DEBOUCHÉS

Métiers :

- Installation en tant qu'agriculteur avec une entreprise agricole
- Salarié agricole
- Salarié de groupement d'employeurs
- salarié de service de remplacement

Poursuite d'études :

- BTS agricole
- Certificat de Spécialisation

Condition d'environnement du métier :

- Travail physique en extérieur
- Travail avec les animaux

ORGANISATION

Formation diplômante de 1260 heures en 1 an (dès octobre) :

- 26 semaines en présentiel au CFPPA de Montmorot
- 8 semaines minimum en entreprise

Individualisation du parcours en fonction des acquis

Récupération du vécu

Diplôme également accessible en apprentissage et VAE

Bilan intermédiaire de formation

Evaluation par Unités capitalisables (UC). Si validation partielle, possibilité de valider les UC manquantes pendant 5 ans.

Le système d'évaluations est basé sur les situations professionnelles significatives et évaluées à l'oral

Possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences

Validation du diplôme 7 UC

ENSEIGNEMENTS DISPENSÉS

- Biologie et écologie
- Agroécologie
- Agronomie et zootechnie
- Agriculture biologique
- Economie
- Comptabilité et gestion d'entreprise
- Analyse système de l'entreprise agricole
- Projet
- Commercialisation des produits de la ferme
- Transformation des produits de la ferme
- Agritourisme

CONDITIONS D'ADMISSION ET D'INSCRIPTION

Public concerné :

- Demandeur d'emploi
- Salarié en CDI ou CDD
- Particulier

Pré-requis :

- Justifier la possession d'un CAP ou d'un diplôme de même niveau ou de niveau supérieur.
- ou avoir 18 ans

Le recrutement se fait à partir de la fiche de candidature. Le positionnement se fait lors de l'entretien de recrutement.

Délai d'accès à la formation : entrées et sorties permanentes.

Formation accessible à tous publics en situation de handicap

CONTACT

Référent de formation

Mélanie Triboulet - cfppa.montmorot@educagri.fr

Référent handicap

Corinne Raquin - cfppa.montmorot@educagri.fr

Indicateurs

Stagiaires

Réussite

Abandon

Satisfaction

(taux retour enquêtes 58%)

2022

57

96.3%

0%

4,3/5



CAPACITÉS VISÉES PAR LE DIPLÔME

Capacités professionnelles

C1. Se situer en tant que professionnel

Développer une culture professionnelle en lien avec le vivant

Se positionner dans les différents types d'agriculture, leur histoire, leurs fondements, leur organisation

C2. Piloter le système de production

Réguler l'activité au regard de la stratégie, des opportunités, des événements

Gérer le travail

C3. Conduire le processus de production dans l'agro-écosystème

Combiner les différentes activités liées aux productions

Mettre en œuvre les opérations liées à la conduite des productions

C4. Assurer la gestion technico-économique, financière et administrative de l'entreprise

Porter un diagnostic sur les résultats de l'entreprise à l'aide d'indicateurs technico-économiques et financiers

Réaliser des choix pour l'entreprise en matière fiscale et juridique

C5. Valoriser les produits ou services de l'entreprise

Commercialiser un produit ou un service

Négocier dans le cadre d'un contrat ou d'un projet collectif

2 Ucares (options) à choisir en fonction de votre projet - C6 C7 :

Conduire et piloter un atelier de production végétale ou de production animale de diversification

Mettre en œuvre une production de champignons sur la ferme en AB

Mettre en œuvre une production végétale complémentaire sur la ferme en AB

Mettre en œuvre une production animale complémentaire sur la ferme en AB ou conventionnelle

Etre autonome sur les soins aux animaux

Conduire et piloter un atelier de transformation des végétaux ou des animaux

Transformation végétale en grandes cultures en AB

Transformation végétale hors grandes cultures en AB

Transformation des produits carnés

Conduire un atelier de service : hébergement, restauration et accueil pédagogique

Activité d'accueil et/ou d'animation

Activité d'hébergement et/ou restauration

Concevoir et adapter les outils d'un atelier de production (petits outillages, train de culture, ...)

Auto-construction

Utiliser la traction animale

FINANCEMENT - RÉMUNÉRATION

Financement :

- Conseil Régional Bourgogne Franche Comté Dispositif collectif
- Autres Conseils Régionaux- Demande individuelle
- Pôle Emploi
- Compte Personnel Formation
- OPCO
- Autofinancement

Rémunération :

- Conseil Régional
- Pôle Emploi
- Opco

ATOUS DE LA FORMATION

- Plateau technique : exploitation agricole de l'EPLFPA
- Intervention de professionnels
- Laboratoire
- Ateliers pratiques
- Suivi individuel
- Forte individualisation du parcours en fonction du type d'installation choisie.
- Modules répartis sur 4 familles : élevage, paysan boulanger, plantes à parfum, maraîchage
- Accompagnement personnalisé
- CDI-CDR à disposition